



ville de
GÉNÉRAC
Agglomération de Nîmes Métropole

" L'Art de Vivre Autrement "

COLLECTE DE MÉMOIRES ORALES GÉNÉRAC 2024



L'Art de Vivre Autrement !

PRÉSENTATION

Voici un recueil de souvenirs de Générac, par des personnalités généracoises qui ont eu la gentillesse de me les confier.

A la suite d'une demande de M. le Maire, M. Touzellier, la mémoire du village se dessine et, riche et précieuse, doit se hâter d'être transmise. Ces portraits sont donc avant tout des histoires et des récits de vie teintés d'émotions, qui feront certainement écho à chaque lectrice et lecteur, par leurs dimensions humaines.

La vie d'un village après-guerre, aux portes de la Camargue, dans un territoire empreint de traditions très ancrées par le prisme de ceux et celles qui l'ont façonné. On y découvre une vie quotidienne influencée par le rythme des saisons, la vigne, fidèle compagne de chacun, gouvernant activités et préoccupations.

On y découvre une atmosphère joyeuse, des moments de partage qui reflètent une convivialité parfois regrettée. On y suppose l'entraide et la solidarité d'un village rural, où la communauté représente un refuge et une force.

On y trouve des souvenirs & anecdotes dans un coin de rue, dans des événements ou dans certains monuments familiaux. Un attachement authentique à ce village, qui est souvent lieu de naissance, de résidence et de travail des témoins.

Je remercie ces personnes de m'avoir ouvert leurs portes et leurs mémoires pour me confier leurs souvenirs, des tranches de vie précieuses qui donnent leur caractère à Générac. Merci à elles. Voici le partage de ces confidences que j'espère le plus fidèle.

Merci à M. le Maire pour sa confiance sur ce projet et pour sa volonté de rendre partageable la mémoire. Merci à la municipalité notamment Estelle et Corinne, pour leur disponibilité et leur aide dans ce travail. Ce livret complète le film de témoignages réalisé par Cyril Cailleaux, disponible sur le site internet de la commune (<https://generac.fr/decouvrir-generac/histoire-et-patrimoine/>).

Laetitia Boschet



LE MOT DU MAIRE

Ce livret qui vous est offert par la municipalité de Générac est une ode au temps passé.

C'est le témoignage d'une génération qui a connu toute l'évolution de notre société.

Les écouter c'est aussi garder cette mémoire collective qui permettra à nos enfants de comprendre quelle est notre histoire et nécessairement ce que l'on appelle "au temps passé, nous passions plus de temps à vivre ensemble".

À ce titre, j'ai voulu aussi traduire ce texte en occitan languedocien pour que notre langue régionale puisse s'inscrire dans ce témoignage.



Aqueste libre que vos es ofert per la municipalitat es una òda au temps passat.

Es lo testimoniatge d'una generacion qu'a conegut tota l'evolucion de nòstra societat.

Lei sentir, es tanben gardar aquela memòria collectiva que permetrà a nòstrei enfants de comprendre d'ont venèm et necessariament, "qu'au temps passat, passàvem de temps a viure ensems".

Votre Maire,
Frédéric TOUZELLIER

M. Christian Demunck, petit-fils de l'épicerie Demunck à Générac.

Souvenirs des années 50/60 sur la vie quotidienne du village.

M. Demunck a la gentillesse de nous recevoir chez lui, un matin, où nous sommes accueillis dans une magnifique pièce à côté de la maison, une salle de réception qui regroupe beaucoup de souvenirs et reflète une sincère convivialité.

M. Demunck, quelle est votre histoire avec le village ?

Je suis né à Générac, d'une famille de commerçants, et j'ai vécu jusqu'à 12-13 ans dans un commerce. À l'époque ça ne s'arrêtait pas du matin jusqu'au soir, il y avait toujours du monde ! Cette épicerie c'était l'endroit où les généracois faisaient la queue pour se faire servir parce qu'à cette époque-là, on ne se servait pas soi-même. C'était des commis qui servaient. Les fruits secs, ils les servaient dans des sachets...les gens n'avaient plus qu'à passer à la caisse. Et bien souvent ils faisaient marquer sur un cahier et ils venaient payer à la fin de la semaine ou à la fin du mois ! C'était une confiance réciproque.

Qu'est-ce qu'on y trouvait dans cette épicerie ?

De tout ! C'était du légume, en passant par la charcuterie, tous les fruits secs, des boîtes de conserve, et le samedi, mon grand-père tuait des poulets et des lapins pour les vendre. Ça c'était tous les samedis, c'était un rituel.

A cette époque-là, il y avait neuf commerces. L'épicerie de mon grand-père était la plus grande parce qu'il y avait quand même sept commis, parents, grands-parents et le samedi, il y avait souvent deux commis de plus.

Les commis c'était les vendeurs ?

C'était les vendeurs oui.

Et vous, vous y avez travaillé dans l'épicerie familiale ?

Oui, le samedi j'épluchais les patates ! À la machine... On mettait les patates dans une machine, elles se pelaient toutes seules. On n'allait pas à l'école ! On arrivait à servir parce que nos parents nous apprenaient à peser et quand l'épicerie était fermée, avec mon frère on faisait du vélo dans le magasin !

M. Demunck, quel est votre lieu emblématique à Générac et pourquoi ?

Pour moi c'est le château. J'ai de bons souvenirs au château quand j'étais à l'école parce qu'il y avait une usine de sucre d'orge juste à côté. Quand on sortait de l'école, on avait notre ami Georges qui nous offrait des sucres d'orge. Et puis, j'ai même connu le grand-père Turini qui lui, invitait des peintres toute l'année, comme il avait une galerie de peinture.

Je me rappelle de ce château avec un salon qui était immense, il y avait 22 pièces de fauteuils, de chaises...c'était vraiment magnifique...et ça, c'est gravé.

Le château, c'est Générac ! En plus il était à côté de l'école, on l'avait tous les jours sous les yeux !

Quel est l'événement incontournable de Générac ?

La fête votive, la fête de la souche... mais c'était beaucoup plus tard, dans les années 90. C'était un grand défilé de calèches, de gens costumés, vraiment une grande fête.

Est-ce qu'il y avait un esprit de village à Générac ?

Oui oui...tout le monde se connaissait. Tous les copains qu'on a, on a été à l'école maternelle ensemble. Et aujourd'hui encore, on se connaît tous.

Une anecdote, un souvenir ?

Quand on allait à l'école et qu'il pleuvait beaucoup, pour sortir de l'école on était obligés de passer sur une passerelle. Elles ont un peu disparu les passerelles !!

Épicerie Demunck à Générac



Mme Janine DEMUNCK - FELICIAN

Souvenirs des années 50/60 sur la vie quotidienne du village

Mme Demunck, quel est votre lieu emblématique à Générac et pourquoi ?

Je dirais la place de la mairie. Je la trouve... magnifique ! Le centre du village. Avant, tout se passait sur la place, les gens se réunissaient....

Une anecdote, un souvenir ?

A peu près tous les quinze jours avec ma grand-mère et puis bien sûr d'autres personnes, on allait faire la lessive à la fontaine. Donc on partait le matin vers les neuf heures avec une carriole. Ma grand-mère mettait un bac avec du linge blanc et un bac avec du linge de couleur. J'avais neuf-dix ans.

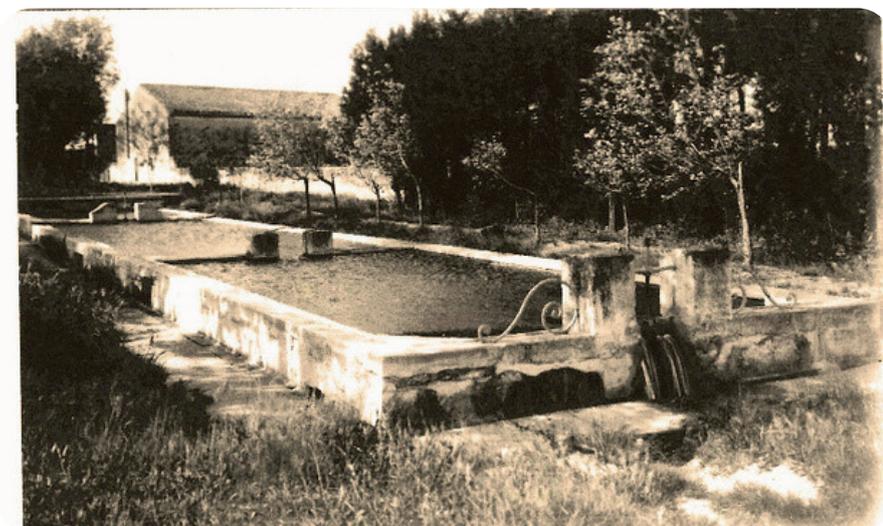
On allait laver dans les trois bacs différents, puis à midi on mangeait un petit casse-croûte et l'après-midi elles étendaient les draps de lit sur l'herbe pour la chlorophylle. On rentrait le soir vers cinq heures. J'étais très jeune mais c'était des très bons souvenirs.

Elles prenaient du savon de Marseille, le fameux savon de Marseille. C'était dans ces moments-là que fusaient les fameuses rumeurs...

Pour vous, quel est l'événement incontournable de Générac ?

Les vendanges ! On se mettait au bord de la route pour regarder passer les charrettes, c'était une animation ! Tout le village était au travail !

Le lavoir de Générac



M. Yves VIELLEDENT généracois.

M. Vielledent, quel est votre lieu emblématique à Générac et pourquoi ?

Pour moi c'est la place de Générac, c'est le cœur du village. C'est la fête votive, chaque année pour le quatorze juillet. Après, ce qu'elle m'évoque, ce sont les rassemblements, le marché le matin...

L'événement de l'année !

La fête votive commençait le samedi et finissait le dimanche d'après. On avait onze jours de fête.

Quand on avait travaillé toute l'année on attendait ça comme le messie !

La plupart des gens restaient au village pour la fête votive. Il y avait de tout : des taureaux, les déjeuners au pré le matin, les repas qui se faisaient dans toutes les familles. C'était plus convivial que maintenant !

Les taureaux dans les rues, à la corde, les abrivados sur la place...! Chacun avait son estrade, vous ne pouviez pas monter sur l'estrade de l'un et de l'autre, il ne fallait monter que sur la sienne ! Eh oui, parce que de temps en temps il y avait des disputes.

Aujourd'hui elle ne dure plus que quatre jours...il n'y a plus l'engouement qu'il y avait avant.

De temps en temps, il y avait des bagarres avec le village de Beauvoisin, parfois des jeunes de Nîmes qui venaient aussi, mais ce n'était pas méchant.

A quoi servait votre panier que vous avez à vos pieds ?

Ça servait à porter mon dîner quand j'allais travailler. On le mettait dans la charrette quand on allait travailler aux champs et à midi on mangeait sur place.

C'est sûr qu'on vivait plus au rythme des saisons que maintenant. Ici c'était les vendanges. On travaillait à la vigne toute l'année. Les propriétaires de Générac, on vivait comme ça. Ça faisait vivre le village, il y avait 400 coopérateurs à Générac. Il n'y en a plus qu'une dizaine maintenant.

Les trois quarts des Généracois travaillaient la vigne. Que de la vigne ici. Après, il y avait deux ou trois bergers à Générac qui avaient des moutons mais ce n'était pas ce qui faisait vivre le village. La viticulture était la première en tête.

Comment se déroulaient les vendanges ?

On attendait les vendanges pour s'habiller à Nîmes ! La vie était plus difficile mais on vivait mieux. C'était beaucoup plus convivial.

On partait le matin, on déjeunait, on mangeait à midi sur place, et à la fin, on allait encaisser la paye !

C'était quoi l'esprit de village à Générac ?

C'était jovial ! Les autres vous parleront du reste !

M. Michel HOUÉSSON, généracois

Nous sommes accueillis à la Manade Cuillé, à Générac. Un mas familial où l'on est immergé dans la tradition taurine, perpétuée sur toutes les générations que nous croisons !

Que préférez-vous à Générac ?

La vie de village, les fêtes votives d'avant.

A cette époque, elles se déroulaient sur la place du village, la semaine du quatorze juillet. Ils goudronnaient la place pour la fête. Les employés municipaux faisaient des trous pour monter des "travettes". Du côté de la poste il y avait des charrettes, un théâtre de la mairie, et le camion de Maurice au milieu de la route. Le toril, c'était un toril en bois, il ne fallait pas que ça bouge trop !

Voilà, c'était le plan de la fête votive. Après, ce n'était pas des raseteurs professionnels. Il y en avait du village et des alentours. Il n'y avait pas de prime, c'était juste comme ça.

Et puis à l'entracte, on mangeait un gâteau, c'était la bonne ambiance ! En haut de la place, il y avait tous les manèges, et "Madame Caramel". Je me rappelle qu'on l'appelait "Madame Caramel". Je ne sais pas si c'était son nom ! Il y avait aussi la roulette, et puis le tir et les autos-tamponnantes. C'était dans les années 55-60.

Il y avait l'orchestre aussi ! C'était la fête de Générac.

À la gare, c'était le monument aux morts. Les jeunes qui avaient une fiancée, ils allaient passer un moment au monument aux morts ! C'était comme ça, moi je m'en rappelle !

D'autres lieux, d'autres événements ?

Il y avait la tuilerie, avec une grande cheminée. Elle a été détruite, je pense que c'était en 1970.

Et puis les vendanges... Elles commençaient plus tard que maintenant. Les enfants de l'école rentraient le 1er octobre pour une simple et bonne raison : pouvoir vendanger. Quand on avait douze ans on vendangeait à deux. On se mettait à deux dans la même rangée, un d'un côté, un de l'autre, et on vendangeait comme ça. Les vendanges étaient plus tardives parce que les cépages n'étaient pas les mêmes, c'est pour ça qu'on ne rentrait qu'en octobre. On travaillait le samedi. Il y avait des caves particulières et la cave coopérative, 80% étaient pour la cave coopérative.

À la fin des vendanges, le jour de la paye, il y avait un goûter qui était offert pour les propriétaires. Et à ce moment-là, on se fardait avec les raisins ! Oui c'était une tradition ! Vous vous rendez compte, pour faire un hectare il fallait quatre coupeurs et deux porteurs ! Un hectare c'est 3 600/4 000 souches, à 4 kilos ça fait 16 tonnes, à 4 coupeurs et deux porteurs il te faut un jour pour le faire ! Maintenant c'est 1h...

Et le foot à Générac ?

Pardi ! Quand j'avais à peu près 14 ans, il n'y avait pas les minimes, ni les pupilles, ça n'existait pas. On commençait en cadet. Cadet première année, cadet deuxième année. J'ai joué à Générac et après je suis parti. J'ai signé 2 ans à Beaucaire, en junior. A l'époque, il n'y avait pas de nocturne. On jouait au "lever de rideau".

Si le match des pros était à 3h, on jouait à 1h de l'après-midi. Ensuite, on partait, et un jour en rentrant je suis passé à Marguerittes. Il y avait le bal, et il y avait ma femme. Je l'ai rencontrée au bal, et ça fait 54 ans que ça dure !

Il y avait une boîte qui s'appelait la Churascaia, c'était du côté d'Aigues Mortes. Elle appartenait à un manadier, Jean Lafont, qui a vendu ses bêtes à Nicollin maintenant. C'était la troisième mi-temps. Quand le bal ici était fini, on allait à la churascaia. Un jour en rentrant, il y en a même un qui est tombé dans la "canelette", sur la route des Iscles !

Et les cafés à Générac ?

Quand on était 1400 habitants, il y en avait cinq. Maintenant, il y en a deux, et on est trois fois plus. Mon père, après sa journée, il allait faire sa belote au café. Il y avait du monde. Quand il y a eu les tourne-disques vous savez, il y en avait un qui prenait le disque et tous les soirs on y allait. On jouait au billard, au babyfoot... Il y avait toutes les générations.

Est ce qu'il y avait d'autres commerces ?

Oui, je crois qu'il y avait sept ou huit épiceries ! Les supermarchés sont arrivés et petit à petit ça a disparu.

C'était une belle vie. Il n'y avait que deux chaînes à la télévision ! On regardait "la piste aux étoiles" au café parce que tout le monde n'avait pas la télévision. C'est comme le téléphone, il fallait aller à la Poste, c'était comme ça.

Il y avait plus de solidarité, surtout entre exploitants agricoles. Si vous étiez malades on vous donnait un coup de main. Maintenant ça a changé, c'est chacun pour soi.



Michel OUESSON dans les années 50

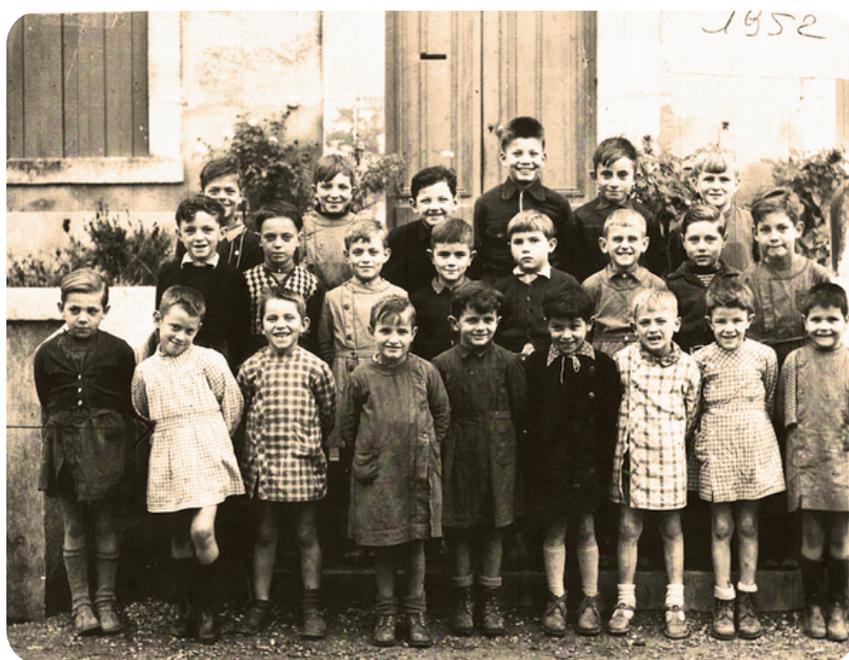


Photo de classe - 1952

Quel est votre endroit préféré du village ?

Très franchement, je n'ai pas d'endroit préféré. Je suis très attaché à mon village, et que ce soit la mairie, l'église, l'école, le stade, les arènes, je suis très attaché à Générac.

Je suis né à Nîmes, la première génération où l'on naissait en clinique. Après, j'étais à l'école des sœurs à Générac, puis chez le maître à Générac. Plus tard, je suis parti faire mes études à Nîmes mais je continuais à faire partie du village. On a créé avec quelques copains le Club Taurin. J'ai aussi joué au football. J'étais ailier droit, j'étais moins bon que Michel mais je jouais quand même pas mal.

Je chassais, je montais à cheval, je suis complètement intégré à la vie du village. J'ai des souvenirs partout à Générac !

Je dirais qu'il y a des moments de cette vie de village qui me semblent avoir disparu et je trouve ça dommage. Le premier, c'est lorsque les gens sortaient leurs chaises devant leurs maisons et avec des amis, ils se retrouvaient. Ce partage de connaissances, d'anecdotes, ça faisait vraiment partie de la vie de village, et ça a disparu. C'est dommage que ça n'existe plus, parce que maintenant les gens regardent Koh-Lanta ou je ne sais quoi.

La seconde chose qui a disparu, et c'était une distraction importante, c'était le "taureau à la corde". L'hiver, les jeunes ou le club taurin achetaient un taureau et tous les dimanches après-midi on le sortait ! Des fois il était dans la cour de M. Touzellier, le grand-père de notre Maire, mais tous les dimanches on le faisait courir. Quand il avait couru quatre ou cinq dimanches il commençait à être fatigué, on le tuait et on le mangeait. C'était assez important comme manifestation parce que ça réunissait beaucoup de monde et beaucoup d'acteurs locaux se retrouvaient au "taureau à la corde".

Il y avait aussi le premier mai. Tous les jeunes allaient chercher un arbre et le plantaient devant la mairie. Après, ils faisaient n'importe quelle imbécilité qu'on fait quand on est jeune. On charriait des poubelles, on charriait des pots de fleurs et ça, ça ne se fait plus.

La dernière chose qui a disparu et que je regrette, c'est le 26 juin, le feu de la St Jean. On charriait une montagne de souches et de choses comme ça sur la place, on y mettait le feu, tout le monde était autour du feu, et quand le feu se calmait, que les flammes tombaient, les jeunes sautaient le feu. On passait des soirées à sauter le feu. Le feu de la Saint Jean c'était un incontournable !

J'étais aussi marqué par la vie du monde agricole, les vendanges. Quand j'habitais la maison de mes parents qui donnait sur la Grand Rue, le soir on voyait les charrettes qui allaient à la cave coopérative, c'était un embouteillage ! Une queue de charrettes, de la cave coopérative jusque chez moi ! C'était une période où il y avait la monoculture de la vigne, il n'y avait que ça. Et tant et si bien que quand je commençais à travailler comme clerc à l'étude, pendant le mois de vendanges, il n'y avait "dégun", aucun client. On aurait pu fermer c'était pareil ! A l'étude, c'était un mois très creux. Ça m'a beaucoup marqué !

Dans les années 65-66 les premiers tracteurs sont arrivés, ça a complètement changé. Et l'arrivée du canal du bas-Rhône a révolutionné la Costière. Nous avons de la vigne et que de la vigne. Maintenant, on a de la vigne, des arbres fruitiers...

Vous nous accueillez chez vous dans ce très beau mas au cœur d'une manade, vous pouvez nous en parler ?

Une manade, c'est un élevage de taureaux destinés à la course camarguaise, la course libre, ça s'appelait comme ça avant. C'est un spectacle dans les arènes au terme duquel les hommes en blanc vont, avec un petit crochet, ravir un attribut qui est sur le taureau. C'est une culture très ancrée dans notre territoire. Notre territoire est très petit, au nord, il part d'Alès, à l'ouest il va aux portes de Montpellier, et à l'est, presque à Salon de Provence. Et dans ce triangle-là, il y a des traditions avec le taureau. Quelles que soit les manifestations, religieuses, civiles...il y a toujours des taureaux !

Notre manade, nous l'avons créée avec mes frères et sœurs. Le premier taureau camarguais nous l'avons eu en 1970, et depuis ça continue ! Je l'ai transmise à mes quatre enfants qui s'en occupent car je n'ai plus les capacités physiques de m'en occuper. Les enfants sont là, j'en suis très content et très fier. On a eu de la chance d'acquérir cette propriété, qui était une propriété viticole uniquement, à une époque où les viticulteurs ont pu bénéficier de la prime d'arrachage. On n'a pas fait ça du jour au lendemain, mais petit à petit, jusqu'à avoir une exploitation relativement fonctionnelle. Elle nous permet en plus, cerise sur le gâteau, d'accueillir la population de Générac qui est invitée par la mairie, le jour de la fête votive où la mairie sert un petit déjeuner pour chacun. Et nous, ce jour-là, on monte à cheval et on prépare la course puisque l'après-midi nous avons la course complète dans les arènes de Générac.

Avez-vous une anecdote à nous partager ?

Sur la place du village, il y avait un café qui était tenu par Aimé Nurit, le Café de la Place. Et Aimé, il avait un billard. Le soir, au mois de juin, on allait jouer au billard. On était une quinzaine au moins. Il y avait une chouette qui s'était posée sur le platane devant la poste, entre la poste et le café. Cette chouette sifflait, mais ça agaçait Aimé qui un jour me dit "je vais chercher mon fusil". Il fait le tour, va contre la poste, et il tire... mais le coup de fusil tape dans les volets du propriétaire du café qui sort sur son balcon. Aimé lui dit "n'aie pas peur, c'est la chouette que je visais !"



Jean-Pierre CUILLÉ dans les années 60



Fête votive Générac - Années 60

M. Jean-Pierre JULIEN, généracois

Je n'ai pas pu rencontrer M. Julien, mais il a participé en envoyant son témoignage manuscrit que voici :

“Je vais vous raconter le temps de mon enfance dans les années 50-60 quand je suis allé à l'école maternelle qui était où se trouve actuellement le crédit agricole. Il y avait un mur avec une quille et un escalier au milieu, quelques marches montaient dans la cour de récréation, les deux classes se trouvaient au fond de la cour. L'institutrice était Mme Balme et une ou deux personnes l'aidaient dans sa tâche.

Pendant les récréations il arrivait qu'en face, où se trouvait le maréchal ferrant Paul Bouisset, les chevaux de trait venaient pour être ferrés, c'était un moment de découverte. Puis quelques années plus tard, à l'école primaire qui se trouvait vers le château il y avait une cour pour les filles avec deux classes et une cour pour les garçons avec deux classes aussi. Nous y restions jusqu'à la rentrée en sixième qui se faisait à Nîmes. Il y avait comme instituteurs M & Mme Fourique pour les garçons et Mlles Bremont et Conte pour les filles.

Quand nous sortions de l'école le soir, quelquefois la distraction était de voir passer les chevaux et leurs charrettes qui venaient de labourer les vignes.

A cette époque, il n'y avait pas de chauffage central. À l'école, c'était le poêle à bois que les employés municipaux allumaient chacun leur tour. Plus tard, il y a eu un poêle à charbon et nous étions de corvée de charbon. Pour l'écriture, un élève responsable faisait l'encre que nous mettions dans les encriers au centre des bureaux.

Nous allions à l'école toute la semaine sauf le jeudi et le dimanche, les vacances scolaires de Noël et Pâques, et les grandes vacances qui duraient trois mois.

En ce temps-là il pleuvait plus que maintenant, et il y avait une passerelle qui permettait de traverser la rue des amoureux. Personne ne venait chercher ses enfants en voiture à cette époque.

Durant l'année scolaire les instituteurs nous menaient en promenade de temps en temps. Malgré quelques oublis, voilà ce que je peux vous raconter sur les années que j'ai passé à l'école de Générac. “



Écoles et château - 1904

Mme Claudette AUDEMARD, qui a travaillé pour le musée de la Tonnellerie de Générac.

Elle nous reçoit au château de Générac, un endroit qui lui tient beaucoup à cœur, puisqu'il abrite le musée de la Tonnellerie dans lequel elle a travaillé. Madame Audemard est passionnée par la tonnellerie et connaît parfaitement son sujet. Le château lui est familier, elle nous offre une visite guidée très intéressante. Nous nous installons dans une des salles de réception, à l'étage, avec les restes d'une grande cheminée et un plafond à la française.

Madame Audemard, quel est votre endroit préféré du village ?

C'est le château, bien sûr ! D'abord parce que j'ai passé quinze ans de ma vie à faire visiter le musée et ce château et je le connais comme ma poche ! Et puis je trouve ce château magnifique.

Dans le château, il y a aussi le musée de la tonnellerie qui est un musée formidable puisqu'on y trouve tous les outils pour fabriquer un tonneau.

Générac a une histoire avec la tonnellerie, pouvez-vous nous en parler ?

Générac, à l'époque, comptait 120 tonneliers. La quasi-totalité des villageois travaillaient à la tonnellerie, ça faisait la prospérité du village. Mon père était tonnelier, j'ai donc grandi au milieu des tonneaux puisqu'à l'époque il y avait une petite usine qui employait une quinzaine d'ouvriers, et puis des artisans tonneliers dans les rues de Générac comme la rue de la Tonnellerie ou la rue du Marquis de Surville.

Pour faire un tonneau complet, on trouvait tous les matériaux à Générac ! Il fallait simplement faire venir les bois qui venaient soit de l'Isère, soit des Cévennes. C'était du chêne ou du châtaignier.

Quels souvenirs marquants avez-vous dans le village ?

Les vendanges. Elles se faisaient avec des chevaux et des charrettes, et à l'époque, il y avait la queue du café des sports à la cave coopérative puisqu'on déchargeait les raisins à la fourche ! Il fallait un certain temps pour décharger. Jusqu'à dix heures du soir il y avait la queue tout le long de la Grand Rue !

La main d'œuvre généracoise ne suffisait pas, on faisait venir des personnes des Cévennes, et après des Espagnols. Les commerces travaillaient beaucoup puisqu'il fallait nourrir tout ce monde ! On emportait le casse-croûte le matin et le repas du midi. On mettait les vendangeurs sur les charrettes, on partait dans les vignes tôt le matin et on ne rentrait que le soir.

C'est de très bons souvenirs parce que le village sentait le vin ! C'est vrai, il n'y avait pas le tout-à-l'égout encore alors dans les rues ça coulait rouge !

Un événement particulier dans le village dont vous pouvez nous parler ?

Oui, la fête de la souche ! C'était au mois de mai, on arrachait une souche (de vigne) qu'on mettait dans une charrette avec Bacchus, le dieu du vin. Et après, on faisait traverser la charrette dans le village et il y avait plein d'exposants.

On clôturait avec la cérémonie de la souche dans la cour du château, on faisait brûler la souche, et on nommait un baïle qui gardait la souche jusqu'à l'année d'après. Toutes les confréries de vin étaient réunies pour cette cérémonie. Il y avait les arlésiennes, bien sûr, et une année, des chevaux, avec des blancs de Camargue et des noirs.

Vous avez également des souvenirs au château j'imagine...

Le château était privé quand j'étais enfant, il appartenait à l'époque aux prieurs de St Gilles puis il s'est vendu en plusieurs morceaux. Il y avait la famille Turini qui avait la plus grosse partie. Ils fabriquaient des oreillettes à l'époque. Et le père Turini avait une galerie de peinture à Nîmes. Il exposait des peintres, dont un qui était logé au château. Ensuite, les derniers qui ont occupé le château sont un couple d'anglais. Et petit à petit la mairie de Générac a pu racheter le château pour le restaurer et le faire inscrire aux Monuments Historiques.

Vous connaissez tous les secrets de ce château....

Oui ! Je peux vous dire qu'il y a un départ de souterrain dans une salle en bas, qui devait déboucher après les écoles !

J'adorais faire visiter le château et le musée, j'étais très heureuse ici. Pour moi, c'est ce qui représente le mieux Générac. A l'époque, le château était fermé. Il n'y avait pas ce grand portail, on entrait par une petite porte sur le côté et c'était de la terre battue. En bas, il y avait deux pièces qui étaient occupées et là, à l'étage, il y avait des chambres.

L'escalier en vis est classé, vous avez peut-être remarqué que dans chaque coin il y a des sculptures qui représentent des animaux. On appelait ça des évangélistes. Il y a St Mathieu, St Marc, St Jean et St Luc, chacun représente un animal. L'escalier s'arrête net, on pense qu'il devait y avoir un pigeonnier qui a été sûrement rasé. A l'époque, les moines de Franquevaux venaient travailler les vignes aussi ! Il y a très longtemps...

Dans le musée de la tonnellerie, de temps en temps on faisait venir des groupes de musique, il y avait quelques événements, de la musique classique. Aujourd'hui, il y a une association de théâtre qui donne des représentations sur le parvis actuel. On y fait des mariages, il se passe beaucoup de choses au château.



Cave coopérative Générac - Années 60



Vendanges à Générac - Années 60

Mme Eliane BOURDY, cafetière à Générac.

Mme Bourdy nous reçoit chez elle, une maison dans le village, au-dessus de l'ancien café des sports où elle a travaillé toute sa vie. Dans son jardin, elle remonte le fil de ses souvenirs.

Quel est votre endroit préféré du village ?

Il y a beaucoup d'endroits que j'aime mais celui que je préfère, c'est le café des sports car j'y ai passé une grande partie de ma vie. J'y ai de très bons souvenirs. Et dans le village, le stade ! J'y ai passé une bonne partie de mon temps aussi. Ce sont des moments très conviviaux, j'ai pris beaucoup de plaisir à regarder les petits comme les grands servir à la buvette et jouer.



Éliane BOURDY au café des sports

Comment est né le club de foot à Générac, racontez-nous...

C'est mon beau-père qui l'a créé avec des amis, en 1924. Ils ont formé le Racing Club de Générac. A ce moment-là, ça s'appelait le Racing Club Généracois. Le siège a toujours été au café des sports. Mon beau-père était propriétaire du café des sports.

Au tout départ, ce café s'appelait le café des trois avenues, parce qu'il est situé entre la route qui va à Beauvoison, à St Gilles et à Nîmes. Ça s'est appelé le café des sports après, une fois que le club de sport a été créé.

Parlez-nous de ce café dans lequel vous avez passé de nombreuses années !

Le café a été créé par le papa de ma belle-mère en 1885. Il avait deux filles, qui sont nées toutes les deux ici, dans le café. C'était alors un relais de diligence. Et comme il est décédé en 1904 et qu'il n'y avait "que" deux filles, la maman a décidé de le mettre en gérance pour vingt ans. Mon beau-père a rencontré ma belle-mère, ils se sont mariés en 1922 et en 1924 lorsque le bail a été terminé ils ont pris la suite du café.

Mon beau père avait ça dans le sang, il était très cafetier. On le surnommait "César" alors vous voyez...

Mon mari est né dans la même chambre que celle où sa mère était née ! Lorsque je me suis mariée, je savais que j'épousais à la fois mon mari, le Racing Club de Générac et la vie au café.

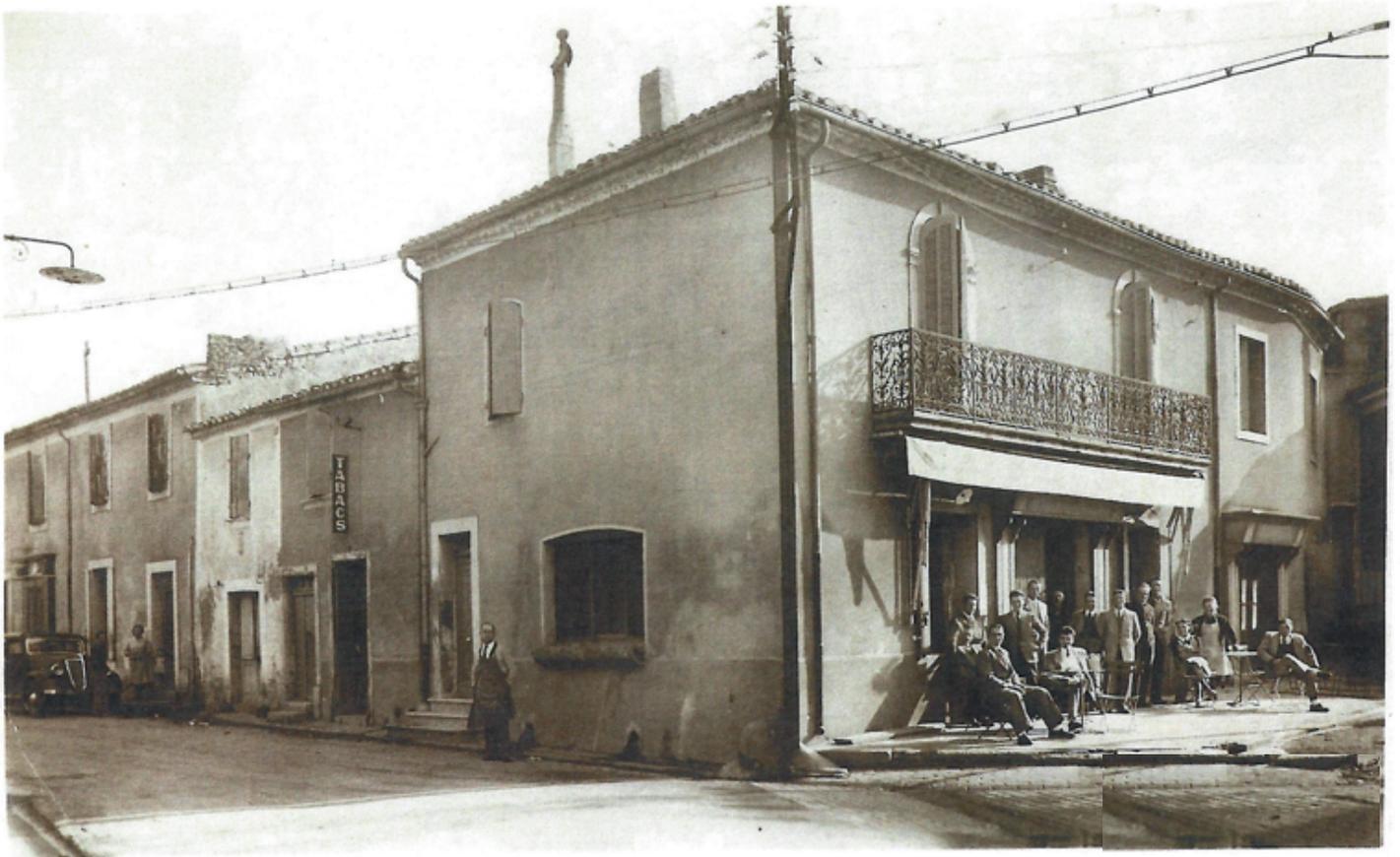
Quand on a que 20 ans et qu'on vous met devant un comptoir, ce n'est pas facile ! Mon beau-père avait bien confiance en moi mais il était sévère ! Il tapait sur la table s'il voyait que je mettais un peu trop de pastis dans le verre. Il me disait "*la pharmacienne elle est bien belle, mais je ne veux pas que mes clients y aillent. Alors moins tu en mets, mieux ça va*".

Un jour, il y a eu une dispute dans le café, ce devait être en 1960. Pourtant c'était deux amis, mais politiquement, non. C'était une après-midi où il n'y avait personne dans le bar, à part deux ou trois personnes âgées qui étaient là pour discuter.

Les deux amis ont commencé à parler politique et en sont venus aux mains ! Puis ils se sont roulés par terre ! Et là, j'ai eu peur, vraiment, j'ai eu peur. J'ai attrapé un pot à eau plein d'eau fraîche avec des glaçons et je leur ai versé sur la tête ! Alors que j'avais peur de leur réaction, ils se sont relevés d'un coup avec mille excuses.

Au moins ça leur a rafraîchi les idées !

Le Café des Sports



En plus de son interview, Eliane BOURDY a partagé une lettre qui raconte la vie au café des sports, la voici retranscrite :

“Le café des sports est un lieu familial depuis 1885 jusqu’en 1984. Ma belle-mère y est née en 1893. Mon mari dans la même chambre en 1927.

Nous nous sommes mariés en 1952 et j’ai tout de suite aidé mon beau-père au café. De nombreux souvenirs se bousculent dans ma mémoire.

Nous étions ouverts de 6h le matin jusqu’à minuit ou deux heures du matin les week-ends, du 1er janvier au 31 décembre.

Dans les années 50, il n’y avait que très peu de voitures et pas de télévision, alors on venait se distraire au café. Le soir, après leur boulot, ils venaient jouer à la belote ou autre. Les discussions allaient bon train autour du verre de l’amitié qui nous réunissait. Il y avait plusieurs tables de beloteurs avant le repas du soir. Mon beau-père était très fort et très entendu comme cafetier, on le surnommait “César”, c’était pagnolesque. C’est lui qui m’a initiée à ce métier. Je suis devenue son “bras droit” comme il disait.

Pour les fêtes de fin d’année, il y avait beaucoup de lotos. À midi, à 18h, à 21h les week-ends. Le café se remplissait ainsi que les salles annexes : cuisines et même dans les escaliers ! Les gens venaient chercher un moment de plaisir et surtout de la joie lorsqu’ils gagnaient. Les lots, c’étaient des poulets, des demi- agneaux, etc..

Dans la grande cour en été, un opérateur de cinéma ambulant venait le samedi et le dimanche projeter des films récents en plein air. Cela jusqu’en 1965 !

Le 1er mai c’était la fête, on plantait le Mai (un arbre offert par un client) qu’ils attachaient à l’angle du mur. Et nous offrions à la jeunesse un repas.

La clientèle était variée, certains de gauche, de droite, protestants, catholiques, c’était vraiment un mélange et ça se passait très bien.

Un jour de la fête votive, nous avons les musiciens à manger avant l’abrivado de midi. L’entrée du café est située rue des Marchands, mais une autre porte se trouve dans la Grand-Rue. L’abrivado passait par la Grand-Rue pour aller aux arènes. Bien sûr il y avait les jeunes, ils attrapent un taureau, le relâchent, et entrent par cette porte suivis du taureau ! C’est la panique ! Heureusement, le taureau plutôt apeuré fonce directement vers la grande porte et s’éloigne rapidement.

Ce qui fait surtout le charme de ce café, c’est le siège du club de foot. Mon beau-père avec bon nombre d’amis décidèrent en 1924 de créer ce club. Le Racing Club de Générac était né. C’était simplement des seniors au début, au fil des années les jeunes s’y sont rajoutés pour former un grand club qui perdure encore. Cette année nous avons fêté le centenaire ! Leurs parents disparus, mon mari et son frère décidèrent de vendre en décembre 1984.

En janvier 1985, nous avons eu le plaisir de participer au tournage du film “Sans toit ni loi” avec Sandrine Bonnaire. Une séquence a été tournée dans le café.”

Une fin en beauté pour le café des sports de Générac.

M. Pierre Amphoux, généracois

Quel était l'état d'esprit du village de Générac lorsque vous étiez jeune ?

C'était un village plus petit. Tout le monde se connaissait, il n'y avait pas la télévision. Quand j'étais jeune, on sortait prendre le frais avec les voisins. Il y avait une amitié assez profonde qui se liait avec les voisins. C'est la télévision qui a fait ce mal car après, plus personne ne sortait. Quand j'étais jeune, on allait au café après manger pour jouer aux cartes, on faisait même jouer Mme Bourdy car c'est elle qui gardait le café le soir. Son mari travaillait alors il allait se coucher de bonne heure et elle, elle fermait le café à 11h, minuit. C'est une chose que le village a perdu. Il n'y a plus de contact avec les gens.

A quel moment vous avez vu le village changer ?

Je suis né en 1942. Je dirais que ça a changé vers les années 70. Le village a grossi, c'était un village exclusivement viticole, avec de grosses exploitations. Tout le monde y travaillait. Puis avec l'exode rural les gens s'en vont, il y a des jeunes qui arrivent mais ce n'est pas pareil.

Maintenant, quand je vais voir jouer les jeunes au foot, je ne connais plus personne. Ça va vite le changement !

Mais comme on n'est pas loin de la ville, ça a permis à des gens de venir habiter ici. Ça s'est construit de partout alors qu'avant, il n'y avait que des vignes ! Il n'y avait pas un terrain non cultivé. Même les ouvriers avaient un bout de vigne que le patron leur avait donné ou autre.

C'était une partie de votre vie la vigne ?

J'ai attaqué à 11 ans à vendanger. Je travaillais à la cave quand j'étais jeune, puis je suis allé dans un mas. Et ensuite j'ai attaqué sur l'exploitation familiale. Tout le monde vendangeait à l'époque, même les personnes âgées.

On se connaissait tous ceux de la même classe. A la fin des vendanges, on mettait les filles dans la pastière... le mou, ça "pègue" ! Et puis y'avait de gros apéritifs à la fin des vendanges !

Quand j'ai commencé à travailler, on a arrêté de faire du vin ici, on s'est mis à la cave. On était équipés à la maison mais pas pour la vente. Les courtiers ne venaient pas trop. Les cépages c'était du Carignan, des Aramon. Il y avait quelques vignes de Grenache mais rien avoir avec maintenant. D'ailleurs, les gens ne l'aimaient pas. Les temps changent, on a arraché des vignes. Tout le monde buvait du vin à une époque, maintenant on n'en boit plus.

En 1950 à Générac, c'était la culture de la vigne principalement avec quelques champs d'oliviers qui ont pratiquement disparu l'année 1956, où il y a eu un hiver très froid.

A cette époque toutes les vendanges se faisaient à la main, avec une main d'œuvre locale. Il ne se faisait que du vin et toutes les parcelles étaient plantées en vigne, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui. Beaucoup sont en friches ou abandonnées ou alors clôturées pour mettre des chevaux (2024).

Pour les vendanges, le transport (le charroi) ne se faisait qu'avec des chevaux et bien sur une charrette avec une pastière pour mettre les raisins.

Par contre, dans les années qui ont suivi, les vendanges ont beaucoup changé, on est passé à une main-d'œuvre espagnole (dans les années 70) pour finir à la machine à vendanger.

La cave coopérative a été construite en 1927. Au départ, il y avait 56 adhérents pour finir dans les années 1980 à 350 adhérents. Combien en compte-t-on en 2024 ?

Pour les animaux, beaucoup d'exploitation grandes ou petites avaient des cours de ferme où il y des poules, des canards, des lapins et même des chèvres.

Vous avez vu l'activité viticole évoluer ?

Ah oui. Moi j'ai attaqué avec mon cheval. Après, les tracteurs sont arrivés. Ça allait beaucoup plus vite ! Quand je suis parti en Algérie, mon père a pris un ouvrier, mais il n'arrivait pas à faire marcher le cheval, c'est le cheval qui le commandait ! On vendangeait tard, en octobre. À la fin on languissait de finir, ça faisait des vendanges longues.

Maintenant on fait de l'abricot et un peu de cerise aussi, mais c'est fragile.

Et votre lieu préféré du village ?

Oh le café, car on s'y retrouvait avec les copains. Le café des sports, chez Bourdy. Moi j'ai connu le grand-père. Quand on sortait du ballon on y allait, ils préparaient un petit goûter et il y avait tout le monde, l'équipe, les supporters....on était tous au café. Maintenant, je ne sais pas où ils vont !

Je descendais au café après l'entraînement, et après avoir mangé chez moi. Les jours où je n'avais pas l'entraînement j'y allais avant de manger pour jouer aux cartes, à la belote ou la contrée. L'année qu'il a fait si froid, en 56, tous les oliviers ont gelé avec des températures à moins 10° moins 15°. Les champs étaient recouverts de neige.

On a arrêté le travail des cultures pendant 1 mois, par contre, les cafés étaient pleins !

Des souvenirs d'écolier ?

J'y suis allé jusqu'à 14 ans, jusqu'au certificat, mais l'école je l'aimais pas. Mon père a voulu que j'aille à St Charles à Nîmes. J'y suis allé un an, mais je ne voulais pas faire un an de plus, je préférais aller travailler aux champs !

Un jour où on revenait du sport, le maître m'a donné une rouste !

On jouait dans le tambour de la mairie, dans le hall. Tous les paysans, avant de partir aux champs, se retrouvaient à la mairie. C'était le lieu de réunion.

On n'allait pas au château, c'était privé. À un moment, il y a eu un propriétaire qui avait des grenadiers dans son jardin mais il surveillait, car tous les jeunes allaient en chiper !

Vous avez toujours habité dans cette maison ?

Oui, j'ai toujours habité ici, c'était la maison de mes parents. Il y avait même une vigne.

Vous êtes au cœur du village, vous étiez aux premières loges pour la fête votive !

Pendant 10 ans, j'étais responsable de la buvette lors de la fête votive.

On faisait des sous ! On était une dizaine de serveurs, ça faisait des sous pour le club. On travaillait la semaine complète. À Générac, il y a la fête en bas, et la fête sur la place, tandis qu'à l'époque, il y avait juste la fête en bas, là où il y a les arènes. Les cafés ne marchaient pas trop pour la fête. Le café qui avait le moins de monde, dans la semaine, à l'époque, c'était le café de la place. Et pour la fête, c'était le café qui avait le plus de monde ! Il y avait un champ de foire et les taureaux sur la place, donc c'était le café qui travaillait le plus.

On peut dire qu'on a passé une belle jeunesse. On s'arrêtait pour le 14 juillet. Les vignes étaient prêtes pour les vendanges, les derniers traitements, les derniers labours. Après, c'était fini, plus personne n'allait dans les vignes. On allait à la mer, planter une tente aux Saintes Maries ! Et en août au Boucanet au Grau du Roi.

Pierre AMPHOUX, dit "Milou" au fil du temps



Frédéric TOUZELLIER, Maire de Générac

M. le Maire, quel est votre endroit préféré dans le village ?

Générac est un village béni des Dieux. Entouré des 7 collines comme Nîmes ou Rome, tous les endroits et tous les lieux sont magiques, ils regorgent de trésors cachés. Le lieu que je préfère malgré tout est la place de l'Hôtel de Ville, ou place Franck CHESNEAU, en plein centre de notre village. Notre mairie en est le symbole de la République et de l'engagement des hommes et femmes où élus ou agents, oeuvrent pour la commune au quotidien.



**Frédéric TOUZELLIER
en 1965**

Pouvez-vous nous raconter un souvenir ? Une anecdote ?

Les souvenirs sont nombreux mais c'est la vie du 20ème siècle qui a marqué l'évolution de notre vie locale. Emprunte d'un monde vigneron, qui tend désormais à disparaître, ces façonneurs de l'espace rural ont laissé leur empreinte à Générac.

De forts souvenirs de la vie pendant les vendanges avant que la modernité et la mécanisation fasse son chemin. Pendant 40 jours, le village chantait et les vignerons se réjouissaient d'avoir cueilli la récolte. C'était une époque où tout le monde vivait en harmonie.

Quel est le changement le plus marquant pour vous ?

Le premier évènement à marquer l'histoire de Générac, c'est en 1929 quand la garde civile et républicaine est intervenue dans notre commune....

Le deuxième est le développement du village. Pour ma part, j'ai réussi à maîtriser l'urbanisation et à garder cette âme qui nous différencie de beaucoup d'autres communes. Il y a un changement important dont je suis fier, celui d'avoir ramené la Fête votive au centre de Générac en 2012. Elle se déroulait avenue de la Gare (actuelle avenue Yves Bessodes) depuis 1965.

Le troisième évènement le plus marquant pour moi, ce sont les feux de 2019. Générac a subi un incendie qui a été l'un des plus importants dans notre pays. Plus de 1 200 hectares ont été détruits, plus de 600 pompiers et 150 gendarmes sont venus au secours des généracois. Le village a pu s'en sortir également grâce à un esprit fédérateur où tout le monde s'est retrouvé uni. Cet incendie reste un souvenir tragique puisque le 2 août 2019, le pilote Franck CHESNEAU perdait la vie lors du crash de son tracker.

Pourquoi souhaitez-vous réaliser ce recueil de souvenirs ?

Entre le film et ce recueil réalisés, mon souhait était de compiler la richesse et les faits marquants qui ont vu évoluer Générac. C'est aussi mettre à l'honneur toutes ces personnes qui sont les derniers maillons d'une vie de village disparue. Il était nécessaire pour la mémoire orale et visuelle, de laisser une empreinte forte et lisible pour les généracois de souche ou de coeur.

L'UNION NATIONALE

DU GARD

NIMES, ALÈS, UZÈS & LE VIGAN

Organe politique mensuel de la Fédération des Arrondissements

Publicité : à forfait

Rédaction, Administration, Publicité : 24, rue Dorée. — NIMES

Abonnement : 10 Francs par an

GÉNÉRAC A L'HONNEUR !

NOTRE TABLEAU D'HONNEUR

NOMS et PRÉNOMS	JOURS de prison faits en attendant le jugement	JUGEMENT PORTANT CONDAMNATION A :		
		PRISON avec sursis	AMENDE	DOMMAGES-INTÉRÊTS
Gédéon GROS	3 jours	6 mois	50 francs	»
Pierre ARNAUD	27 »	5 »	30 »	»
Xavier TRONC	27 »	5 »	30 »	»
Augustin DIJOL	27 »	4 »	30 »	1.000 francs
Joseph MOMBELLET	27 »	4 »	30 »	»
Augustin TAMALON	»	3 »	30 »	»

Ce tableau serait incomplet si nous n'y ajoutions le nom de notre ami, **Hervé TRONC**, président de l'Action Française à Générac, que la justice n'a pas voulu condamner, « bien qu'il ait déclaré totalement avoir coopéré à l'action et en prendre l'entière responsabilité ». Ce qui est strictement exact.

Arrêté le 5 mai avec ses compagnons, il fut relâché en raison de son état de santé. Ce sont les mêmes raisons qui obligèrent le Parquet, après trois jours, à mettre fin à l'odieuse détention de Gédéon GROS — qui a été « salé » ensuite, comme on le voit au tableau ci-dessus :

N'oublions que 5 de nos amis sont privés par dessus le marché de leurs droits civiques, en vertu même de leur condamnation à plus de trois mois de prison.

Un journal mensuel est parfois obligé d'avancer sa publication, parfois de la retarder. Nos lecteurs, qui sont tous hommes politiques, en saisissent parfaitement les raisons, — qui sont toutes aussi d'ordre politique. Aussi ne sommes-nous pas obligés de solliciter à nouveau aujourd'hui leurs excuses. Elles nous viennent toutes seules, en raison de la cause de ce retard.

Ce numéro était prêt à paraître, en effet, dans la dernière semaine de mai, lorsqu'il nous a semblé opportun de surseoir à sa parution et d'attendre l'épilogue de l'affaire de Générac. De semaine en semaine, depuis le 5 mai, il a plu aux pouvoirs publics de l'ajourner et de maintenir sous les verrous les amis de Générac. La plaisanterie a duré 27 jours ; et la liberté n'a été rendue à ces vaillants que le Vendredi 31 mai à 10 heures du matin.

Impossible donc pour nous de paraître en mai. Nos lecteurs auront leur compensation légitime. L'occasion n'en saurait tarder. Pour aujourd'hui, ils auront la satisfaction de voir traiter dans son ensemble l'affaire de Générac, telle qu'elle doit être vue, connue et retenue par tous, sans ambages, sans détours, sous son vrai jour.

Cela a une certaine importance, au moment où vont être convoqués à nouveau, devant l'urne retapée, les électeurs de Générac.

En tout cas, quelle que soit l'issue de cette nouvelle bataille, c'est ici dans

ce journal « l'Union Nationale du Gard », organe de nos comités officiels dans tout le département, que doit être dressé le véritable tableau d'honneur des braves de Générac.

Nous ne dirons pas qu'il doit et peut l'être plus et mieux que chez les grands confrères quotidiens qui se sont honorés par leur zèle, leur courage, leur ardeur, leur talent, à les défendre et à les magnifier.

Nous revendiquons seulement les condamnés pour les purs nôtres, de la vieille et fière race nimoise « catholique et royaliste ». Ils sont cela, rien que cela, mais tout cela ! Et en tête de tous, leur chef, Gédéon Gros, qui est depuis de longues années le président de notre Comité local à Générac et qui a voué sa vie à la reprise de son village sur les forbans qui se sont installés en sa maison commune par tant de moyens frauduleux.

« Depuis quand vous êtes-vous concertés, Gédéon Gros, pour cette attaque brusquée » du 5 mai, interrogeait le Président qui voulait établir la préméditation.

« Oh ! mon Président, répond Gédéon Gros, au moins depuis dix ans ! »

Nous en savons quelque chose dans nos bureaux de la rue Dorée.

Mais n'anticipons pas. Les faits seront exposés ci-dessous. Relisons simplement le tableau d'honneur et gravons-le en nos mémoires.

Le Comité d'Union Nationale.

APRÈS LES ÉLECTIONS MUNICIPALES

L'Action de l'Union Nationale

Nous ne pouvons donner un meilleur coup d'air d'ensemble sur la situation de notre département à la suite des élections municipales dernières, qu'en priant nos lecteurs et amis de se reporter à votre numéro du 30 avril.

Les résultats en étaient prévus presque un par un ; car l'Union Nationale avait pris partout la position que lui commandaient simultanément honneur et bon sens. Et l'on avouera que, généralement, quand le Comité de la rue Dorée s'occupe de quelque chose, il s'en occupe bien.

Comme de juste, ce qui le préoccupait le plus, c'étaient les élections des grands centres. Il savait qu'il ne serait aidé par personne dans la ville de Nîmes, en dehors de ses propres amis ; il savait qu'il serait même combattu par la douzaine d'impuissants qui suivent M. de Ramel ; mais il comptait sur la vaillance des troupes catholiques et royalistes qui ne s'est jamais démentie. Il ne s'est pas trompé !

Il savait que le félon député d'Alès (2e Circonscription) livrerait sa ville aux communistes, en paiement de son écharpe de député. Seule, une coalition juste et loyale aurait eu raison de l'équipe de M. Vallat, maire communiste. Le fils de Fernand de Ramel s'y est refusé comme nous l'avions écrit. L'Union Nationale n'y pouvait rien ; elle n'a pu que déplorer.

Par contre, l'Union Nationale négligeant les innombrables querelles que lui avaient suscitées depuis 4 ans les amis de M. de Ramel tant à Uzès qu'à Vigan, a donné l'ordre ferme à ses propres troupes de voter en bloc à Uzès pour la liste de M. de Parseval, maire sortant, au Vigan pour la liste libérale où prenait rang à nouveau un ancien maire M. Guy.

Pour l'Union Nationale, rien ne compte que le drapeau. C'est sans hésitation et sans faiblesse qu'elle l'a servi à Uzès et au Vigan, quand elle l'a vu en danger.

Résultat : au Vigan, la liste libérale entière a été élue au premier tour, avec une majorité inconnue depuis fort longtemps. A Uzès, sur 23 conseillers, 12 des nôtres ont été élus au premier tour (alors que 15 auraient dû être proclamés, comme on le verra plus loin) ; et s'il ne nous est pas permis de démentir nettement pour l'instant les fils de la cabale qui ont fait échouer au 2e tour les 11 nôtres, en ballottage, la mairie n'en reste pas moins nôtre,

avec une municipalité issue du Comité de l'Union des Droites.

Situation donc inébranlable pour notre parti dans les 4 chefs-lieux d'arrondissement à Nîmes, accroissement de forces indubitable, dans les deux sections de la ville, renforcement de la citadelle du 3e canton ; à Alès, maintien de l'anarchie par la grâce du traité que nous ne cessons de poursuivre ; à Uzès et au Vigan, maintien de la mairie entre nos mains.

Souhaitons seulement à ces deux villes, qui nous sont chères, de s'affranchir totalement de la tutelle de M. de Ramel qui a failli leur être lourde. Souhaitons à Alès de comprendre enfin aussi de raisonner et de faire comme nous tous. La vitalité du souvenir du père ne peut aveugler sur les crimes du fils.

Il serait trop long d'énumérer aujourd'hui tous ceux-ci pendant la période électorale. Mais que M. de Ramel se rassure, l'heure viendra de les dénoncer tous. Son action dans le bassin d'Alès ; — son attitude à Sumène où il s'était fait inscrire tout exprès pour y battre notre ami, le maire Sabatier, et où il n'est même pas venu voter ; — son intrusion au Vigan d'où on l'a chassé, avec son ami Mounié, maire déchu ; — ses instructions à Nîmes en vue de l'élection cartelliste contre la liste catholique et royaliste ; — rien de tout cela et bien autre chose encore n'est ignoré de nous.

Passons pour aujourd'hui. Dans l'ensemble des communes rurales, notre situation demeure aussi la même. Si nous avons perdu quelques communes comme Aimargues, Bouillargues, Milhaud, St-Étienne, Allègre, etc... c'est en raison de cabales purement locales ; et en revanche, nous avons réoccupé des maires comme Garrous, Fons, Barjac, St-Hilaire-d'Ozilhan, St-Maximin, Pognadoresse, etc... et nous avons forcé les portes de certaines autres, où nous complerions désormais une minorité agissante, comme à Soumières, Mus, Uchaud, St-Juven-de-Casagnas, Thézières, Bagnols, etc...

Au nom de l'Union Nationale, nous aurions donc pas à nous plaindre des résultats des élections municipales, si nous ne songions avec tristesse qu'au lieu de nous contenter de ne rien perdre, nous aurions pu, avec la cohésion d'antan, sous la sauvegarde de l'esprit de fidélité qu'ont sabré les démocrates chrétiens, renforcer toutes nos positions, dénombrer d'autres gains et augmenter le nombre de nos futurs délégués sénatoriaux.

Les nécessités de l'actualité nous conduiront bientôt à un travail intéressant sur cette matière. Les loisirs des mois d'été nous en fourniront le moyen. Nos amis y puiseront de grandes leçons pleines d'espérances.

C'était l'évènement !

En 1929, la Garde Républicaine a été envoyée à Générac pour remettre l'ordre républicain lors des élections municipales.

C'est un exemple marquant de la violence locale des années 20 entre les partisans de la République et les militants monarchistes.

Les monarchistes et adhérents de l'Action Française affirmaient que depuis 10 ans, les électeurs catholiques étaient radiés des listes électorales et que l'administration républicaine insérait des personnes étrangères à la commune. Les listes électorales ont été lacérées et l'urne jetée par la fenêtre s'est brisée. Il s'en est suivi un procès qui a marqué l'histoire de Générac.

L'AFFAIRE DE GÉNÉRAC

Comment un pays catholique et royaliste est dépourvu de sa vraie représentation

L'historique

L'affaire, dite affaire de Générac, vaut par le courage de ceux qui l'ont conduite et par leur lucidité d'esprit. Mais elle ne vaut également qu'à la lumière de son histoire et en raison de sa substance.

D'abord les faits.

Le 5 mai 1929, jour d'élections municipales. Contre la liste du maire sortant, M. Aurillon, protestant, radical-socialiste, se présente une liste de catholiques et royalistes dont le chef est notre ami, M. Gédéon Gros. Elle devrait passer à tout coup, s'il n'y avait pas de fraudes.

Nos amis sont de taille à empêcher les fraudes matérielles vulgaires, celles du jour du scrutin. Celles contre lesquelles ils ne peuvent rien, au jour du scrutin, ce sont

les fraudes voulues par l'établissement de la liste électorale elle-même. Fraudes systématiques, calculées, raisonnées depuis plusieurs années, faussant la liste électorale elle-même et donnant possibilité de vote à des gens n'ayant aucun droit de vote. Fraudes couvertes par la loi, fraudes légales, mais fraudes tout de même, les plus graves, les plus profitables à leurs auteurs. C'est contre elles que nos amis ont protesté, autrement qu'en paroles ; contre elles qu'ils ont protesté en hommes forts de leurs droits ; contre elles qu'ils ont protesté de la façon que l'on sait, la seule qui fut pratique, honorable et opérante : lacération de la liste électorale, bris de l'urne. — Plus de liste, plus d'urne, plus aucun moyen de voter !

Alors, arrestation de nos amis, au nombre de seize menottes au poignet de Gédéon

guer et désigner les partis. Outre qu'ils sont les vrais, c'est le président du Tribunal qui les a adoptés, dix fois dans la lecture de son jugement, leur donnant une consécration solennelle et inaccoutumée. De même que M. le Procureur de la République, — (il s'appelait ce jour M. Castets) — ayant à justifier l'attitude du Parquet dans ce que nous savons quelle circonstance, a qualifié le dit Parquet, au cours de son réquisitoire, de « Parquet républicain ». Lapsus sans doute ; mot de trop assurément, assurément involontaire aussi, mais qui montait du cœur aux lèvres ; et cela était déjà de trop en un tel procès, comme en tout procès d'ailleurs où les juges n'ont pas à placer la République au-dessus de la justice.

Les Forains

Générac : 1785 habitants, 745 électeurs inscrits. Quelle proportion formidable ! Quelle commune sous le régime républicain !

Rappelons que pour être électeur, il faut, dans toute commune française, jusqu'à nouvel ordre, n'être inscrit nulle autre part, être mâle et avoir 21 ans. Cela fait que couramment et normalement, la proportion, entre le nombre d'habitants et le nombre d'électeurs est du quart de ceux-ci par rapport à ceux-là. Admettons qu'à Générac, elle fut, par exception du tiers. Ce serait alors que les mâles de 21 ans y prédomineraient. Pour veinarde que fut la commune de Générac, ils y seraient alors 600 au plus, jamais 745. Et s'ils y sont 745 c'est que 145 y ont été introduits autrement. Ce sont les « forains » auxquels a fait allusion le Président du Tribunal ; il les a chiffrés 131 lui-même. Ce sont les « forains », contre l'inscription desquels n'a cessé de protester Gédéon Gros.

Au juste, qu'appelle-t-on les « forains », en matière électorale ?

Les « forains » sont des gens qui ne sont ni domiciliés, ni résidents dans la commune. En vertu de la loi, ils peuvent figurer néanmoins comme électeurs dans cette commune, s'ils y sont contribuables depuis 5 ans. On pense l'usage qu'a fait de cette disposition la République, quand elle s'est crue en danger quelque part.

A Générac, qui nous occupe, un fait s'est produit qui doit passer à la postérité. Il s'agissait de faire face aux réactionnaires qui n'avaient plus que 28 voix d'écart avec les républicains. Comment faire, sinon en glissant dans la liste électorale quelques spécimens de ces forains dont nous parlons ?

Un jour, quelqu'un y vend une terre inculte de 1 HECTARE 36 centiares à 50 INDIVIDUS. Le revenu cadastral total en est de 5 fr. 44. Pour un impôt de dix centimes chacun, chacun des cinquante individus aura le droit de voter à Générac. Voilà donc le fait brutal ; et c'est un pasteur protestant, M. Teissonnière, qui s'est prêté à cette besogne !

Voilà 50 forains trouvés sur les 131 qu'a dénoncés le Président du Tribunal. Il nous serait aisé de repérer les autres !

Ne retenons que ce fait. Il se suffit à lui-même. Deux fois, trois fois, au cours des années précédentes, Gédéon Gros et ses amis l'ont porté devant la Justice de Paix, puis devant la Cour de Cassation. La Cour Suprême, après le Juge de Paix, a maintenu les inscriptions, c'est légal !

Mais si c'est légal de fausser ainsi la volonté des électeurs, que restait-il à faire à Gédéon Gros et à ses amis ? Rien d'autre que ce qu'ils ont fait le 5 mai, sauf à se classer dans la catégorie des poires et des épluchures libérales...

Ils ont donc décidé d'empêcher les « forains » de voter. Ils y ont réussi jusqu'à dix heures dans le calme le plus parfait.

Gros, transféré à la Maison d'Arrêt de Nîmes de six d'entr'eux. Puis condamnation, le 31 mai, dont mention est faite au tableau d'honneur ci-dessus.

Mais les élections n'ont pas eu lieu. Et voici le public saisi de l'affaire. Elle est de celles qui ne s'éteignent pas, en dépit de la volonté du Préfet et des Loges.

Nous n'en sommes qu'au premier acte Organisation de la Fraude Des chiffres

Regardons à la loupe.

Générac, 1785 habitants ; 745 électeurs inscrits dont 131 forains, tels sont les chiffres que nous avons entendus de la bouche du président Benoit, pendant qu'il donnait lecture du jugement comprenant les 7 inculpés de l'affaire de Générac, le 31 mai 1929.

De la part du Président, c'est bien d'avoir souligné de pareils chiffres aussi solennellement ; et ils sont d'une éloquence rare. Mais leur éloquence se trouve triplée si l'on rapproche d'eux un autre chiffre donné par Me Henri Dugas, avocat du glorieux inculpé Gédéon Gros au cours de sa lumineuse et courageuse plaidoirie.

Mais comme les brigades de gendarmerie alertées par M. le Préfet allaient aider les forains à voter quand même, Gédéon Gros leur a facilité la besogne à sa manière : il a lacéré les listes électorales. Approchez, forains, et comptez-vous quatre, maintenant !

Ajoutons un mot.

Parmi les « forains » dont il sera beaucoup question à l'audience du 30 mai, se trouvait un nommé Boujassy. Il est le beau-père d'un sous-préfet : Saluez ; car, comme tel, il est inscrit à la fois sur les listes électorales d'une commune de l'Hérault et puis sur celles de Générac.

N'y a-t-il pas une loi, celle de 1913, qui interdit cependant les inscriptions sur plusieurs listes ? Et qui donc a remis à Générac un certificat fictif de la radiation de Boujassy dans l'Hérault ?

C'est un journal entier qu'il nous faudrait pour ramasser à la pelle des perles de ce calibre.

Le Jugement :

Un jugement de partisans

Bornons-nous maintenant à ramasser celles du jugement. Elles y foisonnent.

Une observation générale : la satire est le ton dominant du document. Gageons qu'elle ne peut plaire à l'ensemble des magistrats. Jusqu'ici, elle n'était pas de mise chez Thémins.

Puis, distinguons les deux chapitres du jugement : celui qui a trait à la lacération des listes et au bris de l'urne ; — celui qui a trait à la bagarre qui a suivi.

I. — *Lacération des listes* : c'est le fait de Gédéon Gros, qui en assume toute la responsabilité et la froide volonté. Parfait ! Pas de contestation !

Bris de l'urne : évidemment, cela a été fait par quelqu'un. Mais le maire Aurillon,

Le voici ce chiffre : en mai 1925 — date de la consultation électorale municipale qui précéda immédiatement celle du 5 mai 1929 — jour du crime — le parti « Catholique et royaliste » de Générac n'avait plus qu'une minorité de 28 voix vis-à-vis du parti cartelliste, comprenant tout ce qu'il y a de protestant et de républicain à Générac, depuis les opportunistes les plus cossus jusqu'aux communistes les plus purs. En décembre 1919, la distance au profit du cartel était de plus de 100 voix. Petit à petit, c'en était fait du cartel.

Éloquents tous ces chiffres, — on le voit — parce qu'ils indiquent l'intérêt majeur qu'avaient les républicains de Générac à introduire dans les listes électorales toujours le plus de « forains » possible, partisans de leurs idées.

Ainsi, ces républicains écartaient un danger grave à leurs yeux : la substitution normale, légitime, heureuse, légale, fatale, d'une municipalité catholique et royaliste à une municipalité protestante et républicaine, que leur promettaient graduellement les progrès incessants des royalistes à Générac.

Que nul ne nous en veuille d'employer ces qualificatifs ou ces étiquettes pour distin-

qui présidait et gardait l'urne, n'a même pas pu voir qui l'enlevait, ni qui la brisait. Il l'atteste devant le Tribunal... Et le Procureur de lever les bras au ciel dans un geste de dégoût. Ce qui n'empêche pas le Tribunal de condamner Xavier Tronc et Pierre Arnaud pour enlèvement et bris de l'urne dont ils ne sont pas coupables, au dire de leurs adversaires.

II. — *Bagarre, Coups et blessures*. Revenons au Boujassy déjà nommé. L'accusation veut que Gédéon Gros et Pierre Arnaud l'aient frappé. Boujassy dit : « mais non ! je n'ai pas été frappé ! » Ça ne fait rien. Malgré l'argumentation de Me Des-Guerrois, l'accusation demeure et porte peine.

Puis, il y a le coup de canne au dénommé Petit, qui se trouve être conseiller d'arrondissement du canton de St-Gilles. La canne, elle appartient au Petit qui la portait ostensiblement. Dans la bagarre elle s'est retournée contre lui et s'est brisée sur son crâne. Il en est resté alité 21 jours : oh ! oh !... cependant, 4 jours après, il débambulait dans les rues de Nîmes. Ça ne fait rien. Mombellet payera pour la canne du Petit et Dijol pour une chaise qui se serait également abattue sur Petit. Ils payeront en prison et en amendes, mais aussi en dommages-intérêts. Car le Petit entend que sa casse lui rapporte. Nous lui donnerons ce qu'il voudra, avait articulé Me Lafage dans sa magistrale plaidoirie, mais « avec des pincoettes ».

Il y a bien une autre histoire de chaise jetée dans la mêlée ; mais celle-là est imputable au président du bureau, le maire Aurillon. Il est fait silence sur elle. Et c'est Tamalon qui payera en vrac.

A quoi sert d'insister ?

Tout, dans le jugement, l'a fait dénommer, au prétoire même, « un jugement de partisans ». Le mot lui restera.

Comment pourrait-il en être autrement, lorsqu'on se rappelle avoir vu le président Benoit, le 30 mai, retirer la parole à M^e Martin, avocat à Millau, parce que celui-ci osait pénétrer jusque dans les entrailles de l'affaire et la situer sur son vrai terrain, le terrain religieux ? Le Procureur arrivait d'ailleurs à la rescousse du président, comme s'ils voulaient à tous deux brider la défense. Et le comble, c'est que le lendemain 31 mai, la lecture du jugement n'était que des termes de guerre religieuse ou des dénominations de parti, telle « le parti catholique ». S'il y avait « atteint aux Pouvoirs Publics » dans l'esquisse de M^e Martin, que dirait-on des considérants du jugement ?

Le vœu du Conseil Général du Gard L'Elargissement

On se souvient sans doute que, 12 jours après l'incarcération de nos amis de Générac, le Conseil Général s'émut de cette situation, et dans son unanimité demanda au Préfet de transmettre au Parquet le désir de l'Assemblée, relatif à la *libération immédiate* des prisonniers.

Le vœu avait été déposé par nos amis, MM. le Lt-Colonel Blanchard, Mailhan et Bouillon, respectivement conseillers généraux de Nîmes, Marguerittes et Générac. Il était ainsi conçu :

« Le Conseil ému des incidents qui ont troublé la commune de Générac, le 5 mai et y ont empêché toutes opérations électorales ; désireux d'éviter le renouvellement de semblables incidents, persuadé que de nouveaux incidents sont inévitables si la liberté n'est pas rendue immédiatement à des hommes dont la seule faute est de s'être de bonne foi opposés à l'application des fraudes électorales dans leur commune ;

« Certain que toutes opérations électorales sont, d'autre part, impossibles

avant une réfection totale des listes électorales de la commune ;

« Invite le Gouvernement de la République à libérer les prévenus politiques généraux, et à prendre l'initiative de tout projet de loi qui permettrait exceptionnellement à Générac, une nouvelle révision des listes électorales, qui seule apporterait, avec la justice, l'apaisement des esprits. »

Ce fut M. le Sénateur Bruguière, socialiste unifié, Conseiller général de Sauve, qui le rapporta. Il en fit deux parts. Il conclut très chaleureusement à la libération et laissa très nettement entendre que le Préfet du Gard était seul responsable de la durée d'une telle détention préventive. On s'en doutait un peu ! Et le Préfet se défendit si mal que force fut de conclure comme le sénateur socialiste. On ne s'en fit pas faute.

Quand le sénateur Bruguière regarda autour de lui pour savoir qui le suivait, il parut tout étonné de voir que le député de Ramel était absent de son banc. — (nous pas !) — que le sénateur Méjean avait... fiché le camp depuis cinq minutes, et que seul se trémoussait au bureau le sénateur Bosc, levant la main avec frénésie pour ne pas se laisser trop handicaper, trois mois avant les élections sénatoriales par la hardiesse du collègue Bruguière...

Hardiesse, c'est trop dire, car si le sénateur Bruguière n'avait pas manqué de cran, il se serait rendu à l'impitoyable argumentation du Colonel Blanchard et à la dialectique serrée du Conseiller général radical et protestant du canton de Trèves, M. Dugas, maître des requêtes au Conseil d'Etat.

Avec eux, il eût accepté la deuxième partie du vœu Blanchard, celle qui demandait une loi d'exception en faveur de Générac, — loi qui y autoriserait une réfection exceptionnelle avant terme des listes

électorales, puisqu'aussi bien les anciennes étaient déchirées et qu'elles étaient frauduleuses ; — loi qui retarderait les nouvelles élections municipales de Générac jusqu'à cette réfection exceptionnelle des listes et jusqu'à leur expurgation ; — loi qui seule, par conséquent, apporterait la justice et l'apaisement des esprits.

Reclamer cette loi, cela eut-il gêné une libération immédiate ?

Les faits l'ont démontré : le Préfet a maintenu néanmoins sa volonté d'incarcération. Il a continué à l'imposer au Parquet. Qu'en dites-vous, M. Tardieu ?

En vue des futures élections : La loi qui s'impose

Est-ce trop dire que cette loi, sollicitée apporterait apaisement et justice ?

Qu'on y regarde de près. Si n'intervient pas cette loi, les élections municipales auront lieu à Générac *avant le 5 juillet*. Elles s'y feront avec les listes actuelles que l'on aura soigneusement pondues à nouveau, avec le concours de l'Administration et le maintien des 131 forains, avoués par le Président.

La cause du grabuge demeure. Pas de paix ; pas de tranquillité ! Qui plus est, quelle que soit l'issue des élections, **CES ELECTIONS SERONT CASSEES PAR LE CONSEIL D'ETAT.**

Écoutez l'argumentation de M. Dugas, maître des requêtes au Conseil d'Etat. Il doit s'y entendre.

SI LA COUR SUPREME JUGE, SELON LA LOI ACTUELLE, DEVOIR MAINTENIR AUX « FORAINS » LEUR DROIT DE VOTE, DE SON COTE, LE CONSEIL D'ETAT ESTIME QUE L'INCORPORATION EN MASSE DES « FORAINS » DANS UNE LISTE ELECTORALE, PEUT EN CER-

TAINS CAS FAUSSER TOTALEMENT LE RESULTAT DES ELECTIONS. ALORS, IL CASSE IMPITOYABLEMENT L'ELECTION.

C'est le cas de Générac, où 131 « forains » vicent à fond la volonté de l'électeur.

Ce n'est point le lieu d'exposer ici comment une loi d'exception spéciale à Générac aurait l'avantage de faire saisir au Parlement la nature du conflit possible entre les décisions de la Cour de Cassation et celles du Conseil d'Etat. Toute la nation y gagnerait.

Nous renvoyons nos lecteurs aux lumineux articles de notre directeur politique, Eugène Magne, parus dans *L'Eclair*. À ce sujet. Nous donnerons une autre fois tous les arguments qui devraient précisément inspirer aux législateurs une modification profonde de la loi autorisant l'inscription des forains.

Pour aujourd'hui, nous avons une conclusion plus simple.

À quoi sert de faire des élections municipales à Générac, tant qu'on n'aura pas sorti les forains des listes ? Multiplier ou non, sages ou non, elles seront toutes impitoyablement cassées.

Alors qu'attend M. le Préfet pour en aviser M. le Ministre de l'Intérieur ? Préfère-t-il « la casse » et des élections tous les deux mois ? Aime-t-il, comme un sadique, à faire coller en prison préventive les honnêtes citoyens, adversaires des fraudes électorales ?

Qu'il s'explique une bonne fois pour toutes avec son ministre !

Et qu'il se dise bien qu'il a une rude chance de ne compter nul parlementaire du département qui ait le cran de porter la question à la tribune française. Il serait bien alors obligé de s'aboucher avec son ministre.



Directeur de publication : Frédéric TOUZELLIER - Crédit Photo : Personnes interviewées et Eric SALOM - Rédaction : Laetitia BOSCHET - Maquette et composition : Service communication - Impression : Imp'Act imprimerie

Juillet 2025 - Imprimé en 1500 exemplaires - GRATUIT



NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE